# Union for Unity



# Union pour l'Unité

# Le Lien - The Link

Pour un syndicalisme européen, citoyen, participatif et unitaire

Octobre 2009 - n°1

www.U4unity.eu

éditeur responsable: Georges Vlandas

responsable de la rédaction : Ruben Mohedano Brèthes

#### Dans ce numéro

- Editorial
- Agir dans l'Unité: plateforme unitaire et accord avec l'USHU
- Le traité de Lisbonne est-il soluble dans la crise ?
- Imposition exceptionnelle des collègues grecs
- Redoublement dans les écoles européennes
- Des Statuts pour mieux vous défendre
- U4U : une structure pour mieux vous défendre

## EDITORIAL – S'engager pour l'Europe

U4U est une nouvelle organisation créée lors des dernières élections du Comité du personnel à la Commission à Bruxelles.

Pour agir, nous pensons qu'il faut situer notre action dans le contexte plus large de la construction européenne et de sa fonction publique, dont le démantèlement constitue menace réelle pour l'Europe et le personnel des institutions communautaires: cette situation exige de chacune et chacun d'entre nous une vision et un engagement autant citoyen que syndical sur notre lieu de travail.

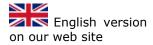
Nous souhaitons œuvrer dans l'unité du personnel et de ses organisations autour d'axes définis avec le personnel dont la participation et l'implication doivent être systématiquement recherchées et facilitées.

Pour dépasser la crise de la représentation du personnel, nous voulons agir avec toutes les forces qui le souhaitent pour une refondation du syndicalisme dans les institutions communautaires afin promouvoir une approche syndicale démocratique, ancrée sur les lieux de travail, résolument unitaire, axée aussi sur les conditions d'exercice du métier de fonctionnaire européen dont il faut assurer la promotion autant que la défense de sa « raison d'être ».

Notre organisation s'est regroupée avec USHU, autre nouvelle organisation qui représente les collègues travaillent hors aui l'Union. Ensemble, nos deux organisations, complémentaires et partageant une même conception d'un syndicalisme de proximité, représentent 12% personnel de l'ensemble de la Commission, ce qui place notre regroupement comme troisième force syndicale.

Nous vous **invitons à nous rejoindre** parce que nous sommes tous acteurs de notre destin et partie prenante du destin de l'Europe.

Séminaire GRASPE/ENA: page 5 Calendrier des réunions U4U: Page 6



# Une Plateforme unitaire syndicale 2009-2012 pour agir dans l'unité

U4U est membre d'une plateforme unitaire syndicale pour la durée du mandat du CLP, c'est-à-dire pour la période 2009-2012.

L'U4U a signé cette plateforme unitaire avec 5 autres syndicats, constituant ainsi une majorité de 2/3 ouverte aux autres forces syndicales. Les raisons de notre engagement s'expliquent par le contenu de ce texte (consultable sur <a href="http://u4unity.eu/ccp.htm">http://u4unity.eu/ccp.htm</a>) qui contient un grand nombre de nos idées, que partagent également les autres signataires:

-nécessité d'un front uni, fondé sur une méthode commune de travail qui répond "aux attentes du personnel en terme de débats préalables, d'unité d'action, de proximité et de participation"

- et des objectifs communs : maintien et accroissement de la cohésion du personnel, révision radicale du système d'évaluation/promotion, intervention au niveau des restructurations des services, revalorisation des 50+, lutte contre la précarité, défense des écoles européennes et de leur développement, etc.

Ce texte n'est pas une fin en soi mais un outil pour faire avancer et mettre en pratique des idées utiles au personnel, à la défense de notre institution, à la construction européenne. Sur cette base, une **majorité stable et réformatrice** a pu être trouvée pour le Comité du personnel, tant local que central. Elle a permis l'élection de Hans Torrekens à la présidence du Comité local du personnel de Bruxelles et la désignation des membres de son Bureau, parmi lesquels notre ami Agim Islamaj d'U4U.

U4U sera constructive mais aussi vigilante pour atteindre, avec toutes les forces de bonne volonté, ces objectifs qui correspondent aux attentes du personnel.

Elle appelle les collègues qui le souhaitent à rejoindre les groupes de travail qu'elle met en place pour contribuer à cet effort collectif de réflexion et d'action.

# U4U et USHU unissent leurs efforts pour représenter ensemble le personnel

Notre syndicat s'est allié avec un autre nouveau syndicat implanté dans les délégations de la Commission hors Union Européenne. Il s'agit d'une organisation qui a recueilli 52% des suffrages aux élections du Comité du Personnel Hors Union et avec laquelle nous avons une même conception d'un syndicalisme démocratique, participatif et de proximité et des activités complémentaires.

Ensemble, U4U/USHU représentent plus de 12% du personnel de la Commission dans son ensemble, soit prés de 4000 collègues, ce qui situe le nouvel ensemble au rang de la troisième force syndicale à la Commission.

L'Unité en action!

#### Le Traité de Lisbonne est-il soluble dans la crise ?

Pour réfléchir et débattre, nous proposons ce digest, inspiré du résumé de l'IFRI.

Voir le texte complet de cet article sur notre site web, page Débats Seize mois après un référendum négatif, les Irlandais ont approuvé massivement (par 67,1% des 59% de participants) la ratification du Traité de Lisbonne, entraînant sa ratification par la Pologne.

L'Institut français des relations internationales (IFRI) et le Zentrum für Europäische Integrationsforschung (ZEI) ont organisé les 4 et 5 octobre un séminaire consacré aux "Perspectives de Développement de l'intégration européenne". L'un des participants y a présenté "trois scénarios pour l'U.E. en 2020", établis à partir de la crise bancaire et économique qui a profondément transformé le monde occidental....

1. Le scénario noir: la désintégration de l'Union européenne. Confrontés à la crise, et aux enjeux de "sortie de crise", les Etats membres ont eu des réactions nationalistes qui ont progressivement remis en cause les deux piliers de l'Union que sont le marché intérieur et la monnaie unique.

Le XXIème siècle ne sera donc pas européen, mais sino-américain: il avait été soviéto-américain durant la seconde moitié du XXème siècle...

2. Le scénario gris: l'Union résiduelle. Conscients qu'un éclatement de l'Union les ferait disparaître de la carte, les Etats membres réalisent que le marché unique - en dépit de ses lacunes - est créateur de richesses, et que la disparition de l'euro serait d'un coût beaucoup plus élevé que son maintien. Les Etats recourent à leur méthode habituelle: choisir... de ne pas choisir, et trouver des compromis d'apparence.

La poursuite de la dérive intergouvernementale de l'Union provoque l'effacement progressif de la Commission en un Secrétariat au service des Etats membres. Dès lors que la seule ambition est de maintenir tant bien que mal l'existant, dès lors que la "solidarité communautaire" est réduite aux acquêts et que la recherche de "l'intérêt commun" n'est plus principe d'intégration européenne, quel rôle et quelle raison d'être pour une Fonction publique européenne? Son existence et son indépendance, justifiées par la promotion et la défense de l'intérêt commun, ont-elles encore un sens dans ces conditions?

Le Statut même de la Fonction publique serait remis en question dans plusieurs de ses dimensions à proportion de la disparition progressive de la "raison d'être" politique de cette Fonction publique. On mesure là le caractère indissociable des engagements syndical et citoyen dans la défense et la promotion de la Fonction publique européenne.

- 3. Le scénario bleu: vers l'Union fédérale? Pour prévenir les risques de désintégration pesant sur l'Union à la suite de la crise de 2008-2009, les Etat membres réagissent par la conclusion de deux nouveaux Pactes fondateurs :
- L'approfondissement du marché unique avec une coordination fiscale
- Un Pacte de stabilité renégocié.

Les Etats membres poursuivent alors leur intégration dans tous les domaines. Dans cette dynamique, la PESC monte en puissance en structurant un nombre croissant de solidarités. Bientôt l'Union n'aura plus qu'un numéro de téléphone et le XXIème siècle sera "aussi" européen...

Mais qui, aujourd'hui, peut ou veut offrir aux citoyens européens un "rêve européen"? Nous le savons tous, la prévision est un exercice périlleux. La réalité sera sans doute entre ces trois futurs possibles, selon les choix que sauront faire l'Union et ses Etats membres au regard de chacun des défis ci-après.

Le Traité de Lisbonne. Il devrait fabriquer de la cohérence du communautaire vers l'intergouvernemental, et non de l'aléa intergouvernemental vers la solidarité communautaire. Mais la montée des conservatismes risque de tirer au contraire vers l'inter gouvernementalisme des institutions conçues à cet effet.

Il est à souhaiter que le Service Européen d'Action Extérieure, qui servira tout à la fois de ministère des Affaires étrangères, de la Défense et du Développement ne procèdera de cette tendance, pas plus qu'il ne mettra l'action extérieure sous la coupe du militarosécuritaire.

Dans ces conditions, peut-on être sûr que ce Traité "projette l'Union dans le XXIème siècle" (... avec dix ans de retard, tout de même) comme on le répète à l'envi?

La crise économique. Si l'Union européenne a su susciter autour d'elle une mobilisation internationale avec le G20, chacun de ses Etats membres a adopté des stratégies nationales. Au point que la Commission conçoit la "viabilité des finances publiques comme un défi pour l'avenir et une condition pour une relance durable". Et préconise notamment une démarche concertée pour que, en termes de Pacte de Stabilité et de Croissance, la viabilité de cette dette joue un rôle explicite et de premier plan dans les procédures de surveillance.

Un marché des changes où l'euro sert de plus en plus de "variable d'ajustement". Paradoxalement, les divergences européennes ont plutôt tendance à "renforcer" l'euro dans la mesure où elles témoignent de l'impuissance des dirigeants politiques européens à faire entendre un discours cohérent et fort sur la scène monétaire internationale. Or il n'apparaît pas clairement que le Traité de Lisbonne, avec sa logique intergouvernementale, puisse mettre fin à pareille situation.

Dans ces conditions, les Etats-Unis (et la Chine) peuvent "manipuler" à leur guise leur taux de change, et faire tout ce qui est en leur pouvoir pour affaiblir le dollar (et le yuan) et stimuler leurs exportations.

Dans le champ monétaire comme dans d'autres domaines, le Traité de Lisbonne constitue-t-il une réponse appropriée face à l'émergence d'un G2 et à l'affirmation de nouvelles puissances sûres de leurs priorités stratégiques et de leurs intérêts fondamentaux? On a le droit de s'interroger.

### Imposition exceptionnelle des collègues grecs

Une remise en cause inacceptable de l'indépendance de la fonction publique européenne vis-à-vis des États membres

Il est important de clarifier la situation pour tous les collègues de nationalité grecque à propose de l'imposition exceptionnelle des résidents grecs dont le revenu annuel net est d'au moins 60.000 EUR.

En effet, une telle imposition est contraire à l'article 13§2 du Protocole sur les Privilèges et Immunités des Communautés européennes, qui prévoit, pour les fonctionnaires et agents des Communautés européennes, une exemption d'impôts nationaux sur les traitements, salaires et émoluments versés par les Communautés.

L'Affaire Humblet (6/60), jugée par la Cour, confirme que l'imposition de traitements ou émoluments versés par les Communautés est contraire au PPI. La prise en compte de tels revenus pour le calcul du taux d'imposition applicable aux autres revenus d'un fonctionnaire communautaire semble donc également contraire au Protocole sur les Privilèges et Immunités, conformément à cette jurisprudence de la Cour.

Par conséquent, la prise en compte de cette rémunération pour le calcul du revenu net d'au moins 60.000 EUR annuels pour cette imposition exceptionnelle est contraire à l'article 13§2 du PPI.

#### U4U demande donc à la Commission:

- d'assister juridiquement les fonctionnaires et anciens fonctionnaires concernés par cette affaire;
- d'envoyer une lettre de mise en demeure aux autorités grecques, conformément à l'article 226 TCE, afin d'obtenir leurs observations dans les meilleurs délais;
- de lancer, à l'encontre des autorités grecques, une procédure d'infraction à la législation communautaire dans cette affaire.

U4U aidera les collègues dans leurs démarches relatives à cette affaire, afin de protéger l'indépendance des fonctionnaires et agents des Communautés qui pourrait être menacée par les impôts nationaux. N'oublions pas que cette indépendance est notamment garantie par l'impôt communautaire qui est loin d'être négligeable, et dont les recettes sont reversées au budget général des Communautés.

U4U sera aux côtés de tous les collègues, de toute nationalité, dont les conditions d'emploi et / ou les garanties d'indépendance viendraient à subir de telles attaques.

**Dernière minute**: La Commission vient de demander à la Grèce de se mettre en conformité avec la réglementation communautaire avant une éventuelle procédure d'infraction. Nous remercions la Commission de cette initiative très positive.

## En partenariat avec le GRASPE

Le GRASPE organise avec l'ENA un séminaire sur la fonction publique européenne les 10/11 décembre.

Plus d'information : <a href="http://graspe.eu">http://graspe.eu</a>

## Redoublement dans les Écoles Européennes

Depuis des années, le taux de redoublement dans les écoles européennes est trop élevé. Cette année, il a atteint des niveaux incompréhensibles, notamment pour le secondaire.

Bien souvent, les parents ne reçoivent que peu d'explications. Pourtant, un redoublement est un acte grave, rare dans les États membres. Un redoublement pèsera sur toute la suite du parcours scolaire. Souvent, une année de retard réduit les chances d'intégrer une bonne université.

Les Écoles européennes suivent le cursus de leurs homologues nationales. Il n'y a aucune explication pédagogique à un tel écart entre les taux de redoublement des écoles européennes et des écoles nationales.

Nous voulons que les écoles européennes nous fournissent le taux exact de redoublement de 2008/2009, par section et par classe, dans le secondaire et dans le primaire, avec une analyse détaillée des motifs. Des statistiques existent, mais elles sont trop générales pour permettre de comprendre le phénomène.

Bien entendu, nous ferons le lien avec la nécessaire formation continue des professeurs et des chargés de cours, afin que le corps professoral ait les moyens pédagogiques d'assurer la meilleure qualité d'enseignement. Les questions du nombre maximum d'enfants par classe et de la durée scolaire réelle ne sont pas non plus sans rapport avec cette problématique.

Nous voulons mettre en évidence l'ampleur du problème et obliger les Écoles européennes à changer de pratique, en liaison étroite avec les parents, les syndicats et les comités du personnel, dont celui de la Commission, qui a créé un groupe de travail à ce sujet. Ces données seront également analysées avec les APEEE pour pouvoir les vérifier et les comparer avec les taux de redoublement nationaux, pour chaque section et chaque niveau

Dans ce domaine comme dans d'autres, l'action de U4U sera menée dans un cadre intersyndical unitaire.

Contactez-nous si vous avez rencontré ce problème ou si vous soutenez notre action. En effet, nous avons besoin de votre soutien pour disposer d'exemples concrets et pour obtenir que les écoles reconsidèrent leur politique.

#### Calendrier des réunions U4U

- 6 novembre 2009 (loi 80, grande salle du CCP), réunion à 12h45 avec les collègues **RELEX** sur le nouveau service externe
- 13 novembre (SDME 7ème étage, salle E), réunion à 12h45 avec les collègues de la RTD sur le REC, la présentation d'U4U, etc.
- 17 novembre, salle à déterminer, **réunion plénière d'U4U**, bilan de la rentrée et perspectives
- 20 novembre, salle à déterminer; réunion à 12h45 avec les collègues de la **Trade**

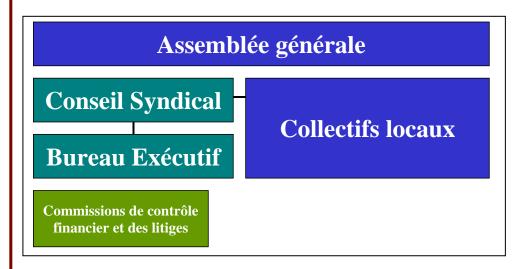


### Des Statuts pour mieux vous défendre

Les <u>statuts</u> d'U4U reprennent les principes et valeurs d'U4U: syndicalisme pro-européen, citoyen, démocratique, participatif, de proximité, unitaire, non corporatiste, attaché également aux conditions de travail et aux modes d'exercice du métier. Ils réaffirment l'objectif politique d'U4U d'être la force principale qui favorise avec tous ceux qui le souhaitent une refondation du syndicalisme communautaire.

Les statuts contiennent des dispositions innovantes majeures, pour nourrir l'ambition politique de notre dernière campagne. U4U se fonde sur des collectifs par DG, ce qui traduit notre vison d'un syndicalisme de proximité, encré au sein du personnel et proche de ses préoccupations. Les représentants de ces collectifs au sein du Conseil Syndical, élus dans chaque DG pourront être démis à chaque moment par les syndiqués de ces DGs.

Les statuts prévoient des consultations régulières des adhérents et du personnel, garantissent la liberté d'expression interne et externe, y compris après un vote. La minorité garde le droit d'évoquer publiquement ses positions, y compris au sein du site web et de ce bulletin, car la liberté de penser est toujours celle de celui qui pense autrement. Cela constitue une rupture profonde avec les pratiques actuelles de "centralisme démocratique", qui nuisent au pluralisme et au regroupement des forces syndicales, pourtant une nécessité impérieuse pour défendre le personnel.



Pour mettre tout cela en œuvre et pour défendre efficacement le personnel, nous avons besoin que vous nous rejoignez.

Adhérer est le meilleur moyen pour participer à notre entreprise de rénovation et pour faire valoir vos préoccupations. Participer aux collectifs locaux et aux groupes de travail est indispensable pour élaborer nos positions et pour entraîner toutes les forces syndicales dans la défense efficace de nos métiers.

Pour <u>adhérer</u>, versez 5€ (membres) ou 50€ (membre donateur) au compte 377-008 5561-44 (J.-P. Soyer, trésorier) en mentionnant votre nom.

#### U4U: Une structure à votre service

Coordination, Représentation, Président : Georges Vlandas

Secrétariat général : **Rafael Marquez Garcia** Secrétaire à l'Organisation : **Alain Hubrecht** 

Secrétaire à la Communication : Ruben Mohedano-Brethes

Trésorerie : Jean-Paul Soyer

Vice-Présidents: Tomás García Azcarate (relations extérieures), Paul Clairet (débat intellectuel), Jacques Prade (mise en place du SEC et du dossier précaire), Agim Islamaj (affaires statutaires), Fabrice Andreone (Formation), Oren Wolff (suivi des Collectifs par DG d'U4U), Jacques Babot (50+), Dorian Prince (évaluation).

Conseil Syndical: Agnès Lahaye, Sylvie Vlandas, Georges Spyrou, Yves Dumont, Beatrice Thomas, Catherine Vieilledent, Jacques Babot, Hélène Chraye, Philippe Keraudren, Elie Faraoult, Grazyna Wojciezko, Dyonissia Lagiou, Marita Kayamanidou, Lisa Kyriakidis, Stephane André, Kim Slama, Alekos Tsolakis, Ugur Muldur, Vlassys Sfyroeras, Monique Jacques, Ute Bolduan, Thomas Henokl, Nikolaos Christoforides.

Manifeste: "La Commission que nous voulons" : Paul Clairet

Dossier 50+: Jacques Babot

Statutaire (CLP & CCP) : **Agim Islamaj** 

Evaluation, Promotion: Dorian Prince, Catherine Vieilledent, Tomas Garcia Azcarate, Georges Spyrou

Conditions de travail : Jacques Prade, Tomas Garcia Azcarate, Charles Henri Metzger

Ecoles européennes, crèches, garderies, liaison avec le GUDEE : Agnés Lahaye, Jean-Paul Soyer, Michael Stenger

Liaison avec le Graspe (Futur du Service public européen) : Philippe Keraudren, Catherine Vieilledent, Tomas Garcia Azcarate, Laurent Bontoux, Elie Faroult, Stephane André, Dyonissia Lagiou, Jean-Paul Soyer.

Communication: Ruben Mohedano-Brethes, Sylvie Vlandas, Fabrice Andreone, Jean-Paul Soyer.

Nos élus au comité du personnel : Fabrice Andreone, Ute Bolduan, Agim Islamaj et Georges Vlandas Agim Islamaj: vice-président du Comité local du personnel

Georges Vlandas : vice-président du Comité Central du personnel

Prenez contact avec nous, venez participer à nos groupes de travail, adhérez!
Faites entendre votre voix afin que nous puissions encore mieux vous représenter!